

Image not found or type unknown



suppression de primes "paniers repas" en cours de CDD

Par **blagou**, le **14/08/2009** à **13:49**

Bonjour à tous,

Par le biais de ce site j'espère trouver des réponses à un problème survenu au cours d'un CDD de 4 mois entretenu avec une entreprise x. En effet, embauché le 15 mars par une SARL du bâtiment j' ai pu bénéficier de panier repas lors des 15 premiers jours de mon contrat. Apres désaccord entre mon patron et moi, je m'aperçois lors de mon 2ème salaire que toute ces primes ont disparues. Or je suis intervenu les 4 mois sur le même chantier situé à 300km de mon logement !

Puis je avoir recours (par le biais d'une loi) a l'obligation de me les rémunérées devant les Prud'Hommes ?

merci à tous !